



DEUX-CHAISES

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

2021



ENTRE NOUS

Le mot du maire

Mes premières pensées se tournent naturellement vers la famille d'Henri POITEVIN qui nous a quittés le 8 septembre. Je veux saluer sa présence active à notre assemblée pour le 3ème mandat qu'il débutait, malgré sa maladie, combattue avec une volonté et un courage incommensurables. Son sourire, son humeur toujours égale, ses prises d'initiatives sensées et modérées lui permettaient de défendre son avis avec conviction, sans agressivité, dans le respect mutuel.

La Covid 19 a continué de perturber notre vie, amenant certaines de nos associations à stopper l'organisation de leurs activités ou manifestations.

Toutefois, malgré les recrudescences épisodiques observées, la vie reprend son cours grâce, sans doute, à la vaccination.

Le CCAS a pu organiser ses agapes annuelles, permettant à nos aînés de se retrouver. On a ressenti dans l'ambiance conviviale cette envie, voire ce besoin de retrouvailles, avec en prime ce parfum venu d'Italie grâce au menu concocté par Matteo.

Les travaux consécutifs à la mise en concession de l' A79 créent des perturbations de trafic sur la voirie de notre village. Celles-ci sont amplifiées suite aux déviations mises en place et pas toujours respectées par les usagers. Néanmoins, ces aménagements avancent rapidement, compte tenu de l'ampleur du chantier, et l'on pourra peut-être envisager d'en voir la fin à l'été 2022.

Christian BAPTISTE, employé à la commune depuis 37 ans a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1er juin ; un article lui a été dédié dans le flash info de cet été. Il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Cette décision, certes moins confortable pour la municipalité mais réfléchie et assumée, nous amène à anticiper l'organisation du travail et des investissements. Certaines tâches pourront être confiées, de façon ponctuelle, à des services extérieurs.

L'utilisation dans nos collectivités, depuis quelques dizaines d'années, de produits phytosanitaires nous a donné une certaine image de la nature, l'interdiction de leur emploi va occasionner des contraintes supplémentaires mais conduire vers d'autres pratiques. Nous devons porter un œil différent sur l'espace qui nous entoure.

A nous, tous ensemble d'y contribuer.

La municipalité s'engage dans un programme de réduction de la consommation énergétique dans plusieurs domaines dont l'éclairage public et l'isolation des bâtiments communaux.

Est-ce nos paysages, la tranquillité de vie qui attirent ?

Notre commune n'est pas seule dans ce cas, il faut le reconnaître, mais force est de constater que les maisons libres se vendent, de nouveaux arrivants s'installent, des projets d'activité émergent. Modestes ou plus importants, ils méritent d'être encouragés.

L'installation de la fibre optique, prévue fin 2022, peut contribuer à amplifier cet élan.

L'inversion de la baisse démographique dans nos zones rurales passe par l'arrivée de nouveaux habitants. Je profite de cette occasion pour leur souhaiter chaleureusement la bienvenue à Deux-Chaises.

J'espère vivement que la cérémonie des vœux prévue le 8 janvier puisse avoir lieu cette année. Vous y êtes tous cordialement invités.

Le conseil municipal et les employés communaux se joignent à moi pour souhaiter que ces fêtes de fin d'année soient pour vous tous un moment de joyeuses réjouissances familiales.

Maurice Chopin





Jours sombres, jours lumineux...



BRASSARD NOIR POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Triste 14 septembre ... jour de l'ultime rendez-vous avec notre collègue Henri Poitevin, en l'église de Chappes, à 15 heures.

Aucune moto garée devant.

Pourtant Riton était bien là, boucles noires, chemise rouge, pour nous accueillir tous, avec son sourire radieux.

Il nous tenait compagnie en ces instants de grande solitude où chacun mesure douloureusement les limites de notre condition humaine.

Famille, proches, amis lui disaient tour à tour combien il avait compté dans leur vie et combien c'était cruel de se séparer déjà. Henri souriait en silence, attentif au long cortège des gens venus le saluer, attentif aux mots prononcés, aux chants, aux larmes rentrées. Venue des années 80, une autre chansonnette flottait discrètement dans l'air mêlant son parfum de Liberté à celui de l'encens, comme un clin d'oeil adressé à toute l'assistance :

« Il met de la magie, mine de rien, dans tout ce qu'il fait / Il a le sourire facile / Il s'amuse bien, il n'tombe jamais dans les pièges / Il n'se laisse pas étourdir par les néons des manèges / Il vit sa vie sans s'occuper des grimaces / Que font autour de lui les poissons dans la nasse // Il est libre Max ! Il est libre Max ! Y'en a même qui disent qu'ils l'ont vu voler... ».

Au souvenir d'Henri resteront justement associés ce goût de la liberté, cette « fureur de vivre » et ce plaisir de blaguer jusqu'au bout ... puisqu'une pluie torrentielle s'abattit sur nos têtes à la sortie de l'église.

En grand spécialiste des prévisions météo, il avait assurément calculé son coup.

Pour toutes celles et ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer, sa disponibilité, sa combativité, sa bonne humeur indéfectible et la pertinence de ses interventions resteront sans nul doute un formidable exemple.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Lyana COLLÉ née le 13 mars 2021.

Maëllon, Alexander, François VELIA POOTHAREN né le 16 novembre 2021.

Mariages

Jean-Christophe BERTHON et Éléonore LECLERCQ, le 3 juillet 2021.

Benjamin NORE et Aurore AVISSE, le 3 juillet 2021.

Décès

Bernard JEANTON, le 19 janvier 2021.

Béatrice HUBER, le 28 avril 2021.

Pietro ORLANDO, le 22 mai 2021.

Yvette DOUGÉ, le 24 juillet 2021.

Henri POITEVIN, le 8 septembre 2021.

Ont également été inhumés à Deux-Chaises :

Jacques BLANCHET, Odette FERRANDON, René BERTHOU, Christiane BERTHOLET, Raymonde VILLECHENON, Marcelle BERTHOU, Ginette FERRANDON, Monique de VAULX.

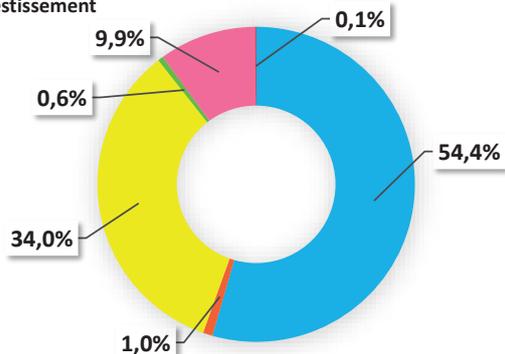
BUDGET 2021

INVESTISSEMENT

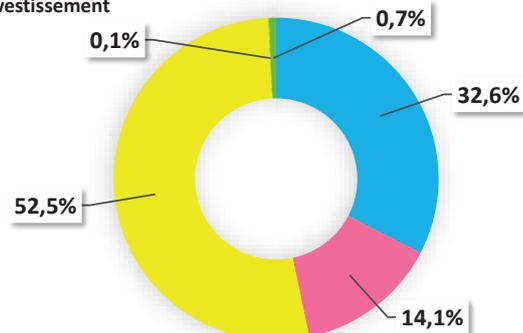
Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes	222 521 €
20	Immobilisations incorporelles	4 000 €
21	Immobilisations corporelles	139 000 €
23	Immobilisations en cours	2 300 €
001	Déficit d'investissement reporté	40 463 €
020	Dépenses imprévues	417 €
TOTAL		408 701 €

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de section de fonctionnement	133 168 €
10	Dotations	57 800 €
13	Subventions d'investissement	214 579 €
16	Emprunts et dettes	304 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 850 €
TOTAL		408 701 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

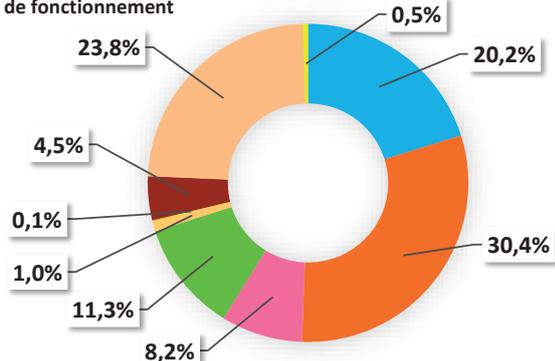


FONCTIONNEMENT

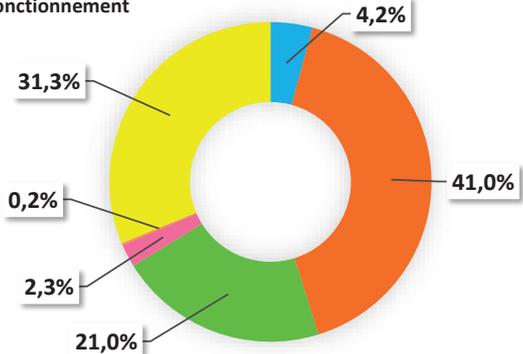
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	112 850 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	170 200 €
014	Atténuations de produits	45 963 €
65	Autres charges de gestion courante	62 998 €
66	Charges financières	5 700 €
67	Charges exceptionnelles	500 €
022	Dépenses imprévues	25 000 €
023	Virement à la section d'investissement	133 168 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 850 €
TOTAL		559 229 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes	23 600 €
73	Impôts et taxes	229 077 €
74	Dotations, subventions et participations	117 601 €
75	Autres produits de gestion courante	13 010 €
77	Produits exceptionnels	1 100 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	174 841 €
TOTAL		559 229 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement





DYNAMIQUE TERRITORIALE

S'ajoutant au nombre non négligeable d'entreprises artisanales et commerciales implantées sur le territoire deux-chaisois, des initiatives nouvelles méritent d'être saluées :

LA FERME DE MONDRY

Maraîchage bio

Valérie et Christian Peillon vous proposent des fruits et légumes de saison, en vente les mercredis matins au marché de Montmarault ou à récupérer sur leur lieu de production.

Tél : 06 99 88 00 47 / Courriel : lafermedemondry@gmail.com

DEUX CHEVRES A LA FERME

Fromages de chèvres artisanaux

Eric Mantin vous propose des fromages frais, secs, demi-secs, fromages blancs en faisselle ou fromages apéritifs.

C'est à la ferme de PIAUTRET qu'il a installé son laboratoire et mis en place une chèvrerie de 45 chèvres alpines et 2 boucs.

Tél : 06 40 58 99 61 / Courriel : empiautret@gmail.com

Vente et dégustation à la ferme, au marché de Gannat ainsi qu'à TERRE NATIVE, 15 rue du Dr Groslier à Montmarault, épicerie vrac et produits locaux tenue par une Deux-Chaisoise : Pauline Méloux-Garavaglia.

LE FIL ENTRE MES MAINS

Patricia Mantin met son savoir-faire à votre service pour vos travaux de couture, confection sur mesure, retouches.

Elle vous reçoit à son atelier de PIAUTRET ou se déplace à votre domicile.

Tél : 06 81 10 56 32 / Courriel : patricia.mantin@lefilentremesmains.fr

LES P'TITS PLATS DU VILLAGE

Michaël Busonera - Traiteur à emporter

1 rue de la Bascule – Deux-Chaises

Plats mijotés / Sandwichs chauds / Desserts

Passer commande entre 11h et 21h tous les jours.

Tél : 07 63 08 74 62

Que tous soient remerciés pour la vitalité apportée à l'économie locale !



CAMPING

Des restrictions sanitaires moins pénalisantes ont occasionné pour l'année 2021 une nette hausse de la fréquentation : 1 017 nuitées ont été recensées.

A ces passages de voyageurs venus de France ou de pays voisins tels que l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Suisse, se sont ajoutés les séjours plus durables d'ouvriers travaillant sur le chantier de construction de l'autoroute (EIFFAGE).

Au total, la saison aura rapporté la somme de 6 379,30 €.



AMÉNAGEMENTS ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans le but de rendre plus attractive l'aire de pique-nique du plan d'eau, une zone ludique vient d'être aménagée pour les enfants. Trois installations leur permettront de dépenser agréablement leur énergie : une balançoire horizontale, plus couramment nommée tape-cul, une toupie-coccinelle à ressort et un ensemble passerelle, cabane, toboggan. Destiné aussi bien aux promeneurs deux-chaïsois qu'aux touristes de passage, cet aménagement s'inscrit dans la mise en valeur du plan d'eau communal.



Afin de répondre à la diversité des usages en matière de sépultures, des travaux d'aménagement du cimetière sont en cours. Ainsi, à l'actuel columbarium (monument constitué de cases contenant les urnes cinéraires), vont être ajoutés :

- un jardin du souvenir (espace aménagé dédié à la dispersion des cendres)
- un ensemble de 6 cavurnes (petit caveau pouvant accueillir une ou plusieurs urnes cinéraires)

En outre, la municipalité s'engage dans un long mais nécessaire processus de réorganisation du cimetière. Responsable de ce lieu d'inhumation, elle est confrontée aux problèmes techniques et humains que posent certaines tombes délaissées. Il s'agit de mener dès maintenant un travail de recherche pour retrouver d'éventuels descendants des défunts des tombes concernées. Celles-ci seront signalées par la pose d'une plaque réglementaire.

A la demande de la municipalité, le SDE 03 (Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier), chargé de la gestion du parc d'éclairage public des communes, a établi un diagnostic des installations d'éclairage et a fait des propositions pour en renouveler certaines tout en améliorant leurs performances énergétiques. Après étude des devis, le Conseil Municipal a retenu prioritairement les propositions concernant l'éclairage de la place de l'Eglise, de la rue de la Bascule et de la rue des Tilleuls.

Le coût total des travaux envisagés est évalué à 23 282 euros mais la participation communale devrait se limiter à 5 568 euros, le reste étant à la charge du SDE. Ces travaux seront inscrits au budget 2022. Les économies générées annuleront le coût de l'investissement.



L'énergie représentant une part importante du budget des communes, deux agents du SDE 03 sont également intervenus pour un diagnostic relatif aux bâtiments communaux et pour la mise en place d'un programme de travaux (isolation / calorifugeage / remplacement de portes et de fenêtres / abaissement de plafonds, etc.) en vue d'une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques.

Le chiffrage des travaux à effectuer est estimé à 108 350 euros. Le total des subventions disponibles s'élève à 82 355 euros (dispositif des CEE = Certificats d'Economie d'Energie / DETR = Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux / Aide du Conseil Départemental). Le reste à la charge de la commune sera donc de 25 995 euros.

Ce projet, destiné à générer des économies, sera engagé à partir de 2022.



Dans le cadre de sa mission d'entretien des bâtiments communaux, après étude de différents devis, la municipalité a confié à l'entreprise de menuiserie Vincent Auberger, le soin d'effectuer les travaux suivants :

- installation de volets roulants sur les fenêtres de l'appartement de la mairie et d'une salle annexe.
- remplacement de la porte de la cave
- remplacement des portes des greniers de l'école et de la mairie

Pour ces travaux, finalisés en novembre 2021, la commune a bénéficié du dispositif solidarité du Conseil Départemental (subvention de 50%). Le montant restant à sa charge est de 3 228,62 euros HT.



BULLETIN - PANNEAUPOCKET – SITE INTERNET S'INFORMER ET COMMUNIQUER AVEC TOUS LES OUTILS DISPONIBLES



Afin de nouer un dialogue régulier avec la population deux-chaisoise, la municipalité disposait du classique bulletin d'information « Entre nous ». De façon à offrir un point bisannuel sur l'actualité de la commune, ce bulletin a été assorti au mois de juin d'un « Flash info ».

Depuis un an la Mairie s'est équipée de l'application Panneau-Pocket, téléchargeable gratuitement sur un téléphone, une tablette (à rechercher dans AppStore ou PlayStore) ou consultable à partir d'un ordinateur. Grâce à ce dispositif facile à installer, la Mairie a souhaité qu'il soit possible de rester quotidiennement connecté à l'actualité deux-chaisoise et de recevoir, entre autres, des alertes météo ou de multiples infos pratiques (coupures réseau, bus vaccination, travaux A79, etc.). Même à distance de votre domicile, des notifications sur votre téléphone vous tiennent informés en temps réel, à la manière d'un Panneau d'information de poche. Si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez plus à installer cette application qui est vraiment au service des habitants !

Autre mode d'information et de communication : le tout nouveau Site Internet de la municipalité, mis en ligne depuis septembre 2021, consultable à l'adresse suivante : www.deux-chaises.fr

En quelques clics, chaque visiteur du site obtiendra aisément les informations qu'il recherche en ouvrant, à son gré, une des 6 « fenêtres » proposées dans le menu de navigation. Ces fenêtres correspondent à 6 grands domaines qui se déclinent en une série de rubriques cliquables. Une page d'accueil attractive fait office de vitrine virtuelle de Deux-Chaises et permet de s'orienter facilement sur le site.

Mettre en valeur les atouts de la commune et promouvoir son développement : tels sont les objectifs de la municipalité. L'interactivité qui est au cœur de ce dispositif, par le biais d'un formulaire de contact, rendra évidemment possibles de futures évolutions du site, en fonction des attentes et des suggestions de chacune et de chacun.



Soyez donc les bienvenus sur le site de Deux-Chaises !



LE POINT SUR L'ADRESSAGE

Rendue obligatoire par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et visant à optimiser les services à la population, la démarche d'adressage menée par la municipalité est désormais proche de son aboutissement.

La nomination précise de toutes les voies communales et la numérotation métrique de chaque habitation ont été effectuées, avec 4 principaux objectifs :

- améliorer l'intervention des Services d'urgence
- faciliter le travail de la Poste, des livreurs à domicile et des services d'aide à la personne
- simplifier l'utilisation des GPS
- permettre le raccordement à la fibre optique

En début d'année 2022, une signalétique nouvelle sera donc mise en place avec l'installation de panneaux de rue et de plaques mentionnant le numéro précis de chaque bâtiment.

Le moment venu, la municipalité communiquera à chaque Deux-chaisois le libellé exact de sa nouvelle adresse et l'informerá des démarches administratives à effectuer. En cas de besoin, les services communaux (secrétariat de mairie) ou intercommunaux (France Services) pourront être sollicités.



VOIES COMMUNALES

Confiés à l'entreprise EUROVIA, les travaux prévus pour l'entretien de nos voies communales ont été menés à bien en mai et juin 2021.

Sur une distance approximative de 4 kilomètres, des travaux de curage des fossés ont également été effectués. Ils se répartissent sur ces différents lieux-dits : Le Bouis, Beaucaire, La Gissière, Les Manteaux, La Chassignole, Chacombert, Mondry, Le Briaçon et Froidefond.

Par ailleurs, à l'emplacement de l'ancienne décharge communale, des travaux destinés à faciliter son entretien, ont été réalisés.

Sur les 4 100 hectares du vaste territoire deux-chaisois, nombreux sont les fossés et les voies communales à entretenir : en 2022, cet entretien figurera encore au nombre des priorités municipales.

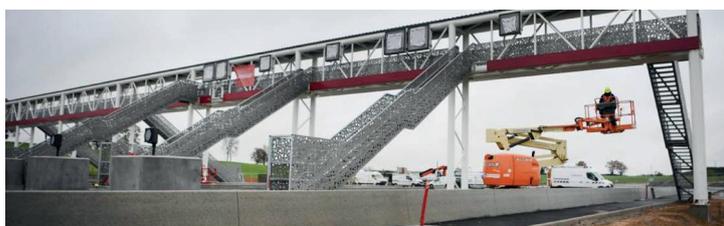


DEUX-CHAISES ET LE CHANTIER DE LA RCEA

Malgré un certain ralentissement causé par la crise sanitaire, le colossal chantier de mise à 2 fois 2 voies de la RCEA est désormais bien avancé et devrait être finalisé pour l'automne 2022.

La mise en concession autoroutière de la RN79 (Route Centre Europe Atlantique) a pour principaux objectifs de sécuriser cet axe trop longtemps accidentogène et de dynamiser notre territoire rural en favorisant l'installation de nouveaux habitants et le développement de l'économie locale.

Grâce aux échangeurs facilitant l'accès à la commune, l'impact économique promet d'être très favorable aux Deux-Chaisois dans les prochaines années.



Un projet de magasin de producteurs locaux est d'ailleurs actuellement à l'étude, porté par la SCA de Longeville en association avec le GAEC des Tilloux et l'EARL de la Croix Soleil.

L'implantation de cette activité, en covisibilité avec l'autoroute, pourra constituer une incitation à la halte des usagers, générant des retombées favorables à l'économie locale.

Convaincu que ce type d'initiative est de nature à dynamiser le tissu commercial deux-chaisois, à inverser la décroissance démographique de la commune et à générer d'éventuels emplois, le conseil municipal apporte son total soutien au projet en cours.

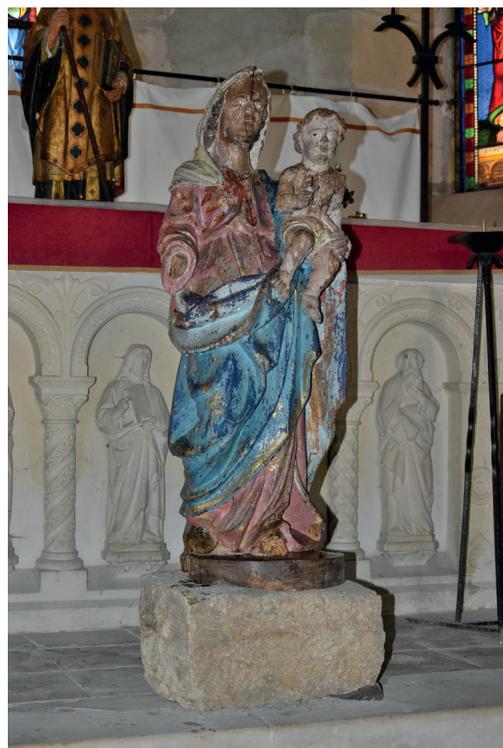


PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

La municipalité a toujours eu à cœur d'entretenir le patrimoine architectural deux-chaisois : ce fut le cas en 2009 avec la restauration du clocher de l'église Saint-Denis et en 2011, avec le remplacement de deux vitraux endommagés. Illustrant le fait que les lieux de culte sont aussi des lieux de culture, un autre projet municipal, financièrement plus modeste, est en voie de réalisation. Il s'agit de la conservation d'une fort ancienne statuette de Vierge à l'Enfant, en bois polychrome, retrouvée dans la sacristie à l'occasion d'un inventaire du patrimoine mobilier communal, au printemps 2020.

Sur le conseil de la Conservatrice des antiquités et objets d'art de l'Allier, la municipalité a estimé légitime la mise en valeur de cette statuette pour laquelle des travaux de conservation et de sécurisation ont été confiés à un atelier spécialisé.

Afin d'aider au financement de ces travaux programmés pour le début de l'année 2022, une souscription publique est organisée avec le soutien de la Fondation du Patrimoine. Une contribution est également possible par le biais du site internet de la Fondation du Patrimoine.



Quelles que soient nos convictions, le patrimoine religieux appartient à la mémoire de la commune et mérite, à ce titre, d'être préservé. C'est la raison pour laquelle la municipalité souhaite relayer une initiative prise par le G.R.A.H.C.A. (Groupement Archéologique et Historique Centre Allier), en accord avec les autorités ecclésiastiques de la paroisse du Bon Pasteur.

Il s'agirait principalement de répertorier l'ensemble des calvaires présents sur le territoire de nos communes. De formes, de tailles et de matières variées, ces croix s'inscrivent dans nos paysages ruraux et constituent en quelque sorte des repères. Pour certains, elles sont des réminiscences de traditions religieuses. Pour d'autres, elles attestent simplement une présence humaine rassurante et aident à s'orienter.

Ce travail de recherche initié il y a une trentaine d'années par l'abbé Guéneau établissait pour Deux-Chaises une liste de 16 calvaires, liste qui nécessiterait désormais une mise à jour. Une fois ce recensement terminé, un descriptif précis de chaque calvaire (état de conservation / données historiques, souvenirs associés...) serait élaboré, conduisant progressivement à des actions bénévoles de réhabilitation et d'entretien de ce petit patrimoine architectural, souvent négligé. Cette mise en valeur pourrait, à plus long terme, justifier la création de parcours de randonnées dont ces différents calvaires ponctueraient les étapes.

Tous les passionnés d'architecture et d'histoire intéressés par cette initiative sont invités à contacter le G.R.A.H.C.A. qui assure une permanence le lundi après-midi à la mairie du Montet.

Tél. 04 70 47 10 35

<http://grahca.atwebpages.com/>

Ils peuvent aussi se renseigner auprès de l'Association Jeunesse et Joie, partenaire du projet.



COLLECTE DE DÉCHETS & DÉCHETTERIE DE TRONGET

Collecte des ordures ménagères le mercredi. Dépôt des sacs poubelles dans les bacs gris.
Collecte des bacs jaunes toutes les 3 semaines. Tri sélectif à effectuer avant dépôt en vrac dans les bacs.
Pour connaître le calendrier de passages en 2022, contacter le SICTOM SUD ALLIER: 04 70 45 51 67
Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune.

Le SICTOM propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, sur inscription auprès de la mairie au moins 10 jours avant la date de passage. La prochaine date de cette collecte est fixée au mercredi 19 octobre 2022.

Contact Mairie : 04 70 47 12 74

Un badge d'accès à la déchetterie de Tronget est obligatoire. Pour se le procurer et connaître les règles d'utilisation de la déchetterie, contacter le SICTOM SUD ALLIER.
Documentation également disponible en mairie.

Ouverture de la déchetterie – Rue du silo à Tronget.

Horaires d'été : du 1er mars au 31 octobre

mardi / mercredi / samedi de 8h15 à 12h

jeudi / vendredi de 14h à 17h45

Horaires d'hiver : du 1er novembre au 29 février

mardi / mercredi / samedi de 8h45 à 12h

jeudi / vendredi de 13h30 à 16h45

Fermeture de la déchetterie les dimanches, lundis et jours fériés.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Consignes

- * La collecte s'effectue par une benne équipée d'une grue
- * Les objets sont à sortir IMPÉRATIVEMENT la veille de la collecte
- * Les objets doivent être déposés sur le domaine public
- * Les objets ne doivent pas être déposés sous les lignes téléphoniques ou électriques, ni sous les arbres, ni trop près des murs afin de ne pas les abîmer



Objets collectés

Objets métalliques ou contenant de la ferraille

Matériels agricoles, remorques, petits tracteurs, caravanes, mobylettes, vélos, scooters, tondeuses, motoculteurs
Pneus de voiture sur jantes
Ferrailles diverses
Cuves métalliques VIDES
Bidons et pots métalliques VIDES
Chaudières, poêles à bois
Grillage, fils de fer et barbelés
Sommiers, matelas à ressorts
Mobilier et fenêtres métalliques sans vitrage

Équipements électriques et électroniques

Frigos, cuisinières, laves-linge, laves-vaisselle, écrans, ordinateurs...



..Liste non exhaustive..

En cas de doute, contactez le SICTOM Sud-Allier ou 04 70 45 51 67 pour savoir si votre objet peut être collecté



Objets refusés

Mobilier en bois ou en plastique (tables, chaises, buffets...)

→ Si bon état, don aux associations ou recyclerie de Cusset sinon déchetterie

Tout sanitaire en faïence
Cuves plastiques, tuyaux PVC...

Mobilier, fenêtres et portes avec vitrage

Pneus sans jante
Bois (troncs, souches, branchages, palettes, portes)

Gravats
Batteries, bidons d'huile, pots de peinture non vidés

→ Déchetteries

→ Tôles, plaques fibrociment

→ Déchetterie de Bayet, service payant

→ Matelas en mousse ou laine

→ Ordures ménagères

→ Bâches agricoles

→ Contacter la Chambre d'Agriculture

→ Bouteilles de gaz, bouteilles sous pression

→ A rapporter aux revendeurs

ET SI VOUS INSTALLEZ UN COMPOSTEUR PARTAGÉ ?

Si vous souhaitez vous engager dans cette démarche de compostage, le SICTOM Sud-Allier vous accompagne : contacter le maître composteur, Aurélie GALLET.

Tél. : 04 70 45 51 67 / Courriel : achaudagne@sictom-sud-allier.fr

Prenons soin de notre



petit bout de planète !



LA COM'COM VOUS INFORME

– **Opération Chèques Citoyens** reconduite jusqu'au 31 décembre 2021 afin de dynamiser l'économie locale à l'approche des fêtes de fin d'année.

Sur un chèque de 10 euros : 8 euros payés par le citoyen / 2 euros à la charge de la Communauté de Communes.

A Deux-Chaises, chèques disponibles chez Anne-Laure et Olivier Ducrocq. Lieu-dit Le Tilloux.
Tél. 06 83 16 62 90

Pour connaître les autres lieux où se procurer ces chèques et la liste des commerces ou entreprises acceptant ce type de paiement, consulter le site communautaire : www.ccbb.fr

– **France Services Itinérance** : pour répondre à la désertification des services publics en milieu rural, Valérie, Estelle et Gérald, de la Maison France Services du Montet, se déplacent dans les mairies du territoire pour aider les habitants dans leurs démarches administratives (demandes de cartes grises / permis de conduire / dossier CAF / dossier retraite...), selon un calendrier établi.
Sur rendez-vous au 07 61 29 66 97 ou au 04 70 47 37 76.

– **France Services** – Le Montet (1 place du 8 mai)

La salle multimédia fait peau neuve suite à l'installation de 6 nouveaux ordinateurs, accessibles au public gratuitement dans les horaires d'ouverture des locaux.

C'est également dans cette salle que reprennent **les ateliers du C@fé Numérique**. Le Centre Social 123 Bocage donne rendez-vous à toutes les personnes intéressées, les premiers mardi et samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30. Autour d'un café, débutants ou confirmés trouveront des réponses aux questions liées au numérique.

Plus de renseignements au 09 83 68 34 77 ou par mail : marion@123bocage.fr

Chaque mercredi, de 13h30 à 17h, la Maison France Services du Montet accueille aussi dans ses locaux la mutuelle intercommunale négociée **MUTUALE**, permettant à qui le souhaite d'adhérer à cette complémentaire santé pour un tarif avantageux.

Pour plus de renseignements, contacter le 04 70 47 37 76.

– « **De la fourche à la fourchette** » : **lancement officiel du PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL**

Elaboré de manière participative, ce projet vise à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs, tout en développant l'agriculture et la qualité de l'alimentation sur le territoire du Bocage Bourbonnais.

Pour en savoir plus, téléphoner au 04 70 67 11 89 ou consulter le site communautaire : www.ccbb.fr



LA MUSIQUE DE RETOUR DANS LE BOCAGE !



Les conditions sanitaires s'étant améliorées, la 10ème édition du festival **CLASSIQUE EN BOCAGE** a pu maintenir sa programmation pour la saison 2021, dans quatorze églises du Bocage Bourbonnais.

C'est ainsi que le dimanche 19 septembre, ont été accueillis dans l'église de Deux-Chaises Willy Bouche, Yves Cautres et Florent Chareyre, formant le ZEN TRIO. Ces trois hautboïstes auvergnats dont le répertoire puise aussi bien dans les œuvres de Mozart ou Brahms que dans les comédies musicales américaines, ont su communiquer leur enthousiasme au public venu à leur rencontre. A l'issue du concert, un temps d'échanges a réuni musiciens et public autour du verre de l'amitié.

Après deux annulations successives dues à la crise sanitaire, le festival **JAZZ DANS LE BOCAGE** édition 2022 est en cours de préparation. Il se déroulera du vendredi 20 mai au samedi 28 mai 2022 et au cours des deux semaines précédentes, des séances seront proposées au jeune public.

Comme d'habitude, qualité et diversité seront au rendez-vous. L'implantation précise des concerts reste à fixer mais ils devraient à nouveau se répartir dans plusieurs communes. La programmation complète sera dévoilée le samedi 5 mars à la salle Paul Régerat à Rocles.

Grâce aux chaleureux témoignages de soutien reçus, l'Association et ses nombreux bénévoles ont trouvé l'énergie et plus que jamais l'envie de continuer !

Retrouvez-nous sur le site :

www.jazzdanslebocage.com



ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE

Suite à la suppression d'une classe au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal, à la rentrée 2021-2022, quatorze élèves répartis en deux niveaux (CM1/CM2) sont scolarisés à Deux-Chaises, sous la responsabilité de Mme FAUCOLNIER Carole.

Pour cette année scolaire, le thème de l'eau a été retenu comme thème fédérateur.

Avec le concours de l'Association ADATER (Animation et Développement d'Actions Techniques pour une Eco-citoyenneté Responsable), les élèves peuvent s'initier à l'observation de mares, lieux privilégiés pour la découverte de la biodiversité. Les mares observées se situent sur les propriétés de Mme Denise RAYNAUD et de M. Jacques BERTHON qui méritent d'être remerciés pour leur contribution à la réussite de ce projet scolaire.

L'Education Nationale étant pleinement mobilisée dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour la préservation de la biodiversité, l'école a obtenu la labellisation E3D (Ecole / Etablissement en Démarche de Développement Durable) qui l'engage à sensibiliser les élèves à toutes les problématiques liées au développement durable (énergie, déchets, gaspillage alimentaire, biodiversité...) afin qu'ils agissent concrètement sur leur quotidien, aussi bien à l'école qu'à la maison.

Pour répondre à l'évolution des modes d'enseignement, l'école a été dotée de neuf ordinateurs nouveaux grâce auxquels les élèves pourront, entre autres, s'initier au traitement de texte. En outre, un grand écran interactif mobile complète cet équipement financé par le RPI.

Avant les vacances de Noël, une séance de cinéma a réuni les enfants à Moulins, devant le tout nouveau film d'animation des studios Disney. Un film intitulé « ENCANTO » pour « enchanter » les jeunes imaginations tout en les faisant réfléchir sur les notions de différence et de tolérance.



FESTIVITÉS DEUX-CHAIISOISES 2022

- | | |
|-----------------------|--|
| • Samedi 8 janvier | Voeux de la municipalité |
| • Dimanche 30 janvier | Randonnée « Pot-au-feu » - Association Sportive (adaptation du ravitaillement et de la collation selon restrictions en vigueur à cette date) |
| • Samedi 5 février | Soirée Crêpes - Jeunesse et Joie |
| • Samedi 19 février | Concours de belote - Fauvettes |
| • Samedi 7 mai | Marché semi-nocturne - Gym Détente |
| • Dimanche 10 juillet | Fête annuelle |
| • Samedi 15 octobre | Soirée Blanquette - Gym Détente |

Pour ces différentes dates, le rendez-vous est donné à la salle Lucien Labrune.

- | | |
|---------------------------------|--|
| • Samedi 21 mai | Concours de pétanque (stade) |
| • Samedi 11 juin | Concours de pétanque (stade) |
| • Samedi 18 et dimanche 19 juin | Gala des Fauvettes (salle socioculturelle du Montet) |
| • Dimanche 7 août | Vide-greniers - Jeunesse et Joie (Maison des Jeunes) |
| • Samedi 1er octobre | Concours de pétanque (stade) |

C.C.A.S. - LE TEMPS DES RETROUVAILLES !



A l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale, 37 seniors se sont retrouvés le jeudi 18 novembre à la salle Lucien Labrune afin de fêter le retour à une vie plus festive et conviviale.

Pour réjouir les papilles de cette grande tablée, un menu aux saveurs d'Italie avait été concocté par la Trattoria de Meillers dont le chef, Matteo Garavaglia, est originaire de Lombardie et Deux-Chaisois d'adoption.

Qu'elles vivent seules ou en couple, à leur domicile ou en maison de retraite, les personnes – de 70 ans et plus - qui n'ont pas pu partager ce repas chaleureux recevront quelques gourmandises du terroir dans un colis de Noël.

A tous les Deux-Chaisois le C.C.A.S. souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et rappelle qu'il attribue des aides financières diverses (coup de pouce chauffage pour les personnes seules de plus de 65 ans / secours d'urgence).

Rendez-vous en 2022 !

LE TEMPS DES FLEURS

Les étés se suivent et ne se ressemblent pas... Après les chaleurs de 2020, un été 2021 plus maussade n'a pas découragé l'équipe chargée de suivre le grand jeu concours des maisons fleuries. Toutes les fleurs étaient bien présentes au rendez-vous du 26 juillet, avec leurs très belles mosaïques de couleurs estivales.

Un classement a été publié sur PanneauPocket durant le mois de septembre et chaque participant recevra une récompense lors de la cérémonie des vœux du maire, programmée le 8 janvier 2022.

L'année prochaine, le traditionnel fleurissement du bourg subira quelques modifications : une inscription préalable en mairie, avant le 15 mars 2022, sera demandée aux personnes intéressées par ce service municipal offert à titre gracieux.

Tous nos remerciements aux Deux-Chaisois qui ont à cœur de fleurir le territoire de la commune !

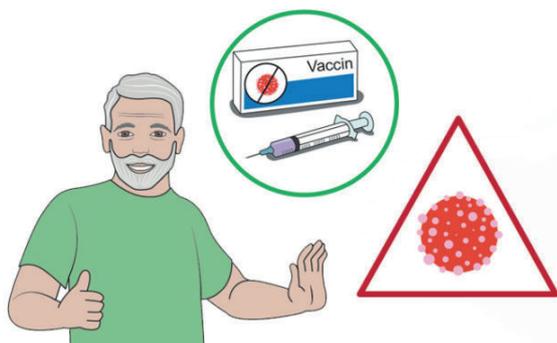


URGENCE DON DE SANG

Les réserves de sang, amoindries par la crise sanitaire, ont atteint un niveau inquiétant. L'E.F.S. (Etablissement Français du Sang) alerte sur cette situation qui nécessite une mobilisation massive. Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans et pesant au minimum 50 kilos, peut donner son sang.

Prendre rendez-vous en ligne sur la plateforme mon-rdv-dondesang et se présenter à l'Espace Claude Capdevielle à Montmarault, entre 15h et 19h. Prochaines dates : 22 février, 19 avril, 30 juin, 31 août, 31 octobre et 28 décembre 2022.

**QUEL QUE SOIT VOTRE GROUPE SANGUIN
MOINS D'1 HEURE DE VOTRE TEMPS PEUT SAUVER
3 VIES !!!**



REPRISE DE LA VACCINATION ITINERANTE CONTRE LE COVID-19

Depuis le 1er décembre 2021, le Conseil Départemental de l'Allier a lancé une nouvelle campagne de vaccination itinérante destinée aux communes les plus éloignées des centres de vaccination du territoire.

Prise de rendez-vous via la plateforme Doctolib ou le numéro vert : 0 801 902 446 (entre 8h et 17h 30).

Les prochains lieux et dates de passage du Bus de vaccination dans les communes environnantes seront communiquées aux Deux-Chaisois via le site internet de la municipalité et l'application Panneau Pocket.

Les élucubrations de Chanteclerc

De son perchoir étoilé, bien à l'aise dans ses plumes d'automne, Chanteclerc se livrait à son occupation favorite : rêver en regardant passer les saisons...

Par précaution il avait éteint son portable afin qu'on cesse de lui casser la tête avec la pompe à chaleur et l'isolation à 1 euro. En règle générale, les feux de l'Esprit Saint suffisaient amplement à chauffer son clocher. Quant à l'isolation, phonique ou thermique, notre coq était résolument contre. Il tenait en effet à ce que les bruits de la vraie vie parviennent clairs et nets à ses oreilles, par exemple les cocoricos endiablés de ses confrères, parfois jugés exaspérants par des citadins acariâtres.

Et si par malheur, en plein hiver, les feux de l'esprit Saint venaient à manquer, il pourrait toujours compter sur une énergie gratuite et renouvelable : l'amitié de ses colocataires, les pigeons du clocher.

Ne nous tracassons pas tant pour l'isolation ! se disait-il.

Puisque la radio annonce une rencontre entre le pape et notre premier ministre, faisons confiance aux sommités.

L'universelle question des énergies sera peut-être à l'ordre du jour.

Un miaou enjôleur tira Chanteclerc de ses pensées : c'était Princesse du Centrebourg, dans sa pelisse blanche et tigrée, bienheureuse d'avoir trouvé le vivre et le couvert autour de la place de l'Eglise, après le départ de ses anciens maîtres. Dans le grand silence du confinement, le coq et l'aristochatte avaient fait connaissance et n'oubliaient pas de se saluer quotidiennement... mais à distance respectable. Maître Chanteclerc avait étudié quelques fables de La Fontaine et savait que, chez les animaux comme dans l'espèce humaine, les « patte-pelus » ne sont pas tous très francs.

Une fois les salutations terminées, notre coq reprit le cours aventureux de sa rêvasserie.

Il avait récemment entendu dire que se répandait sur terre la pratique du déboulonnage de statues controversées et cette idée le laissait plutôt perplexe. A quoi bon vouloir effacer les traces du passé ?, se demandait-il.

Promenant son regard autour du clocher, il voyait s'inscrire en contrebas, sur la cime des tilleuls, la longue histoire des poules et coqs de France et il songeait que, sans être rancuniers, les gallinacés pourraient parfois avoir envie de déboulonner la statue du bon roi Henri IV... compte tenu de sa fichue promesse : « Si Dieu me donne encore de la vie, je ferai qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume qui n'ait moyen d'avoir une poule dans son pot le dimanche ».

A l'époque, cette poule au pot était une sorte de réponse aux terribles famines causées par les guerres de religion entre catholiques et protestants.

Sacrée réponse ! coqueriqua Chanteclerc, plein de compassion pour le sort de ses ancêtres.

Il respira un grand coup et se réjouit d'être né coq de clocher en un siècle où, hélas, les religions font encore naître toutes sortes de conflits. Y a pas à dire, l'humanité progresse ! pensa-t-il tout haut.

- Oh! là! là! Chanteclerc ! Assez de persiflages et d'idées sombres ! A Deux-Chaises au moins, les humains sont formidables, miaulait avec conviction Princesse, en attaquant son deuxième bol de croquettes, au resto du cœur «Chez Française».





Horaires d'ouverture de la mairie au public

Le secrétariat est ouvert mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h.

Elus municipaux disponibles, en mairie, sur rendez-vous.

CONTACT : Tél: 04 70 47 12 74 - courriel : mairie-deuxchaises@wanadoo.fr

Site internet : www.deux-chaises.fr

Agence postale

L'agence postale est ouverte chaque matin du lundi au vendredi inclus de 9h à 11h30 et le samedi de 8h45 à 12h.

Un dépôt de pain est assuré aux mêmes horaires que l'Agence Postale ainsi que le dimanche matin de 9h à 10h.

Possibilité de déposer vos bouchons en plastique destinés au recyclage pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Assistante sociale

Prendre rendez-vous avec Madame Emeline Busset au 04 70 67 03 04.

France Services

1 Place du 8 mai - LE MONTET

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le vendredi de 9h à 12h.

Le 1er samedi du mois de 9h à 12h.

Tel : 04 70 47 37 76 (RDV sur le site du Montet)

Courriel : franceservices@ccbb.fr



Service Public – Elections 2022

Les prochaines élections sont l'élection présidentielle en avril 2022 et les élections législatives en juin 2022.

Dates annoncées :

- Présidentielle 1er tour : 10 avril 2022
 2ème tour : 24 avril 2022

Durée du mandat : 5 ans

- Législatives 1er tour : 12 juin 2022
 2ème tour : 19 juin 2022

Durée du mandat : 5 ans

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Trois modes d'inscription :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription
- Par courrier adressé à la mairie, en joignant les mêmes justificatifs.

Attention : les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

